



Portrait de Louis XIV, collection Musée des Beaux-Arts, D.R.

Séquence 8 : « Marseille et le Roi Soleil – Le siècle de Louis XIV »

Louis XIII et Louis XIV avec leurs ministres respectifs, Richelieu et Colbert, nourrissent de grandes ambitions maritimes et commerciales pour la ville. Au milieu du XVII^{ème} siècle, Marseille se tient à l'écart des troubles de la Fronde. Mais le premier consul, Gaspard de Glandevès-Niozelles, s'engage maladroitement dans un rapport de force avec le jeune roi Louis XIV qui décide de mettre la ville au pas.

Sa venue à Marseille en 1660 marque un tournant. Ce coup de force s'accompagne de décisions économiques et de grands aménagements portuaires et urbains. Louis XIV ôte le pouvoir municipal aux nobles pour le confier aux négociants et aux bourgeois.

En 1665, il décide de construire un grand Arsenal des Galères et les forts Saint-Nicolas et Saint-Jean.

En 1669, il accorde à Marseille le statut de port franc.

L'agrandissement de 1666 triple la surface de la ville. La « ville nouvelle », aux artères rectilignes, enserre le port. Depuis 1668, un système de quarantaine sanitaire protège Marseille des contagions. Une grave imprudence sera cependant à l'origine, en 1720, de la dernière peste qui frappe la ville.

Temporalité : 1599 > 1725

1. Présentation de la séquence au musée :

- Témoin présentant la séquence :

Puget de Gênes (Pierre Puget > construction Vieille Charité, ...).

- Historien (ou chercheur) présentant le témoin de façon succincte :

André Zysberg (historien moderniste) > élargissement urbain de Marseille.

- Thématiques présentes à travers les différentes sources :

Le commerce et les échanges.

La transformation de la ville avec Louis XIV.

2. Ressources présentes pouvant participer à l'élaboration d'un travail pédagogique :

- Carte(s) présentée(s) et pouvant servir de support pédagogique :

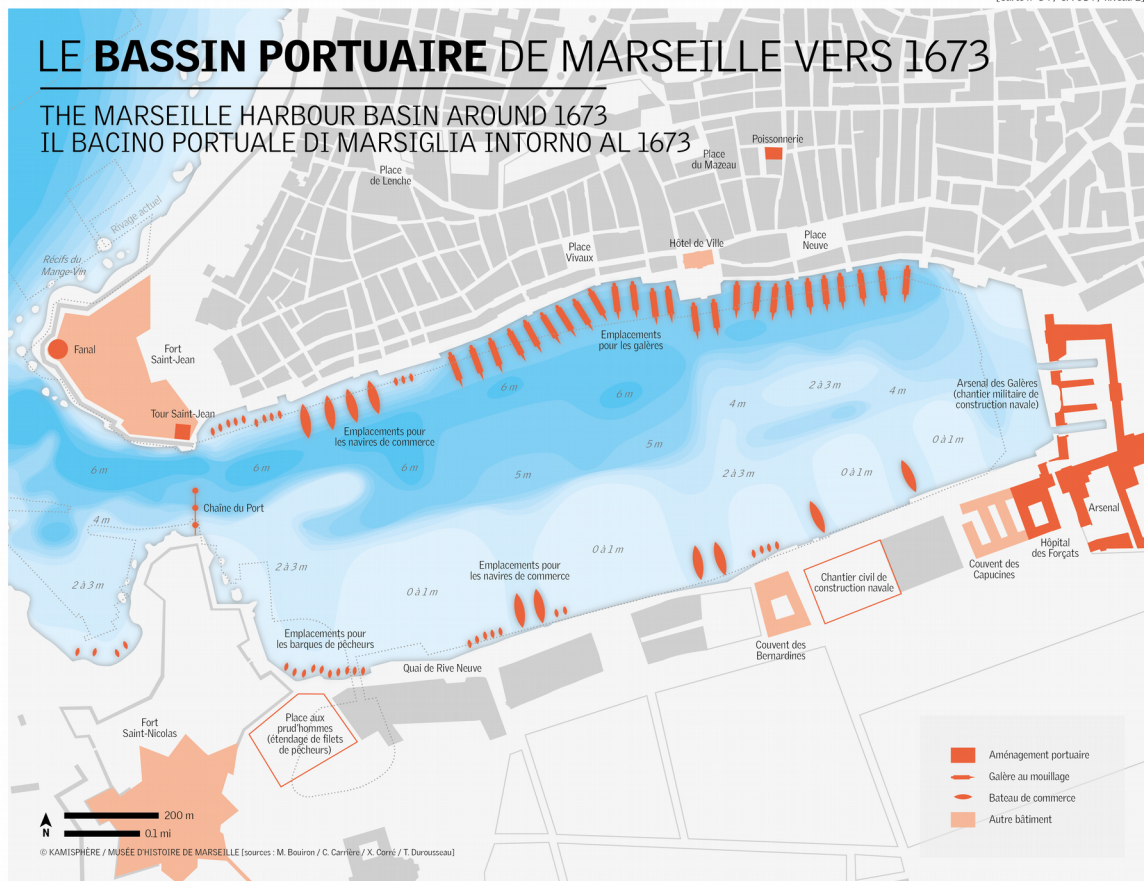
- L'extension de Marseille sous Louis XIV.
- Le commerce de Marseille au XVII^{ème} siècle.
- Le bassin portuaire de Marseille vers 1673.

- Objet(s) d'étude possible(s) pour l'enseignement de l'Histoire :

- Maquette du fort Saint Jean.
- Maquette du fort Saint Nicolas.
- Maquette de l'hôtel de ville de Marseille.
- Maquette de l'hospice de la Charité.
- Maquette de l'arsenal des galères vers 1700.
- Canon du XVIII^{ème} siècle.
- Portrait de Louis XIV (HDA)
- Céramique
- Reliquaire des Trinitaires
- Maquette d'un bateau
- Lunette astronomique
- Apothéose de Marseille, tableau
- Blason
- Vue du Cours

- Objet(s) d'étude possible(s) pour l'enseignement de l'Histoire des l'Arts :

- Portrait de Louis XIV (HDA)
- Apothéose de Marseille, tableau
- Blason



Crédit : Kamisphère, Musée d'Histoire de Marseille

3. Lien avec les programmes d'histoire :

École / Cycle 2 (CP-CE1-CE2) :

Repérer et situer quelques événements dans un temps long

Repérer des périodes de l'histoire du monde occidental et de la France en particulier, quelques grandes dates et personnages clés.

Attendus de fin de cycle :

Comparer des modes de vie (alimentation, habitat, vêtements, outils, guerre, déplacements...) à différentes époques ou de différentes cultures.

- Quelques éléments permettant de comparer des modes de vie : alimentation, habitat, vêtements, outils, guerre, déplacements...

- Quelques modes de vie des hommes et des femmes et quelques représentations du monde à travers le temps historique.

École – Collège / Cycle 3 :

CM1 : Thème 2 : Le temps des rois

- Louis XIV, le roi Soleil à Versailles

Les figures royales étudiées permettent de présenter aux élèves quelques traits majeurs de l'histoire politique, mais aussi des questions économiques et sociales et celles liées aux violences telles que les croisades, les guerres de religion et le régicide.

Collège / Cycle 4 :

5^{ème} : Thème 3 : Transformations de l'Europe et ouverture sur le monde aux XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles

- Du Prince de la Renaissance au roi absolu (François Ier, Henri IV, Louis XIV)

À travers l'exemple français, on approfondit l'étude de l'évolution de la figure royale du XVI^{ème} au XVII^{ème} siècles, déjà abordée au cycle 3.

Lycée général et technologique :

Pas de lien direct avec les programmes pour cette séquence.

Lycée professionnel :

Pas de lien direct avec les programmes pour cette séquence.

Classes préparatoires au CAP :

Pas de lien direct avec les programmes pour cette séquence.

4. Lien avec les programmes d'histoire des arts :

École – Collège / Cycle 3 : (CM1, CM2 et 6^{ème})

Donner un avis argumenté sur ce que représente ou exprime une œuvre d'art

- Identifier des personnages mythologiques ou religieux, des objets, des types d'espaces, des éclairages.

Dégager d'une œuvre d'art, par l'observation ou l'écoute, ses principales caractéristiques techniques et formelles

- Identifier des matériaux,

y compris sonores, et la manière dont l'artiste leur a donné forme.

Se repérer dans un musée, un lieu d'art, un site patrimonial

- Effectuer une recherche (dans le cadre d'un exercice collectif et sur la base de consignes précises) en vue de préparer une sortie culturelle.

- Se repérer dans un musée ou un lieu d'art par la lecture et la compréhension des plans et indications.

Collège / Cycle 4 : (5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème})

Connaissances et compétences associées :

- Utiliser un lexique simple mais adapté au domaine artistique concerné, à sa forme et

à son matériau, pour aboutir à la description d'une œuvre dans sa globalité.

- Associer une œuvre à une époque et une civilisation en fonction d'éléments de langage artistique.

- Amorcer, à l'aide de ces éléments, un discours critique.

- Construire un exposé de quelques minutes sur un petit corpus d'œuvres ou une problématique artistique.

- Rendre compte, en termes personnels et en utilisant des supports divers, de la visite d'un lieu de conservation ou de diffusion artistique, ou de la rencontre avec un métier lié à la conservation, la restauration ou la valorisation du patrimoine.

Thématiques, objets d'étude possibles :

- État, société et modes de vie (XIII^{ème} XVIII^{ème} siècle)

Définition et hiérarchie des genres artistiques.

- Changements dans l'habitat, le décor et le mobilier.

- Danse populaire, danse de cour, danse stylisée.

- Évolution des sciences et techniques, évolutions des arts.

Lycée général, technologique et professionnel :

L'enseignement de l'histoire des arts au lycée (voies générale, technologique et professionnelle) s'inscrit dans la continuité de l'enseignement assuré au collège, dont il suit et approfondit les principes.

Le volume horaire annuel consacré à l'enseignement de l'histoire des arts de la seconde à la terminale est de vingt-quatre heures.

L'enseignement de l'histoire des arts se fonde sur trois piliers : les périodes historiques, les six grands domaines artistiques, la liste des thématiques.

Les périodes historiques :

- Classe de 2^{nde} : du XVI^{ème} au XVIII^{ème} siècle.

Les six grands domaines artistiques :

- Les « arts de l'espace » : architecture, urbanisme, arts des jardins, paysage aménagé.

- Les « arts du langage » : littérature écrite et orale (roman, nouvelle, fable, légende, conte, mythe, poésie, théâtre, essai, etc.).

- Les « arts du quotidien » : arts appliqués, design, métiers d'art ; arts populaires.

- Les « arts du son » : musique vocale, musique instrumentale, musique de film et technologies de création et de diffusion musicales.

- Les « arts du spectacle vivant » : théâtre, musique, danse, mime, arts du cirque, arts de la rue, marionnettes, arts équestres, feux d'artifices, jeux d'eaux, etc.

- Les « arts du visuel » : Arts plastiques : architecture, peinture, sculpture, dessin, photographie, bande dessinée, etc. Cinéma, audiovisuel, vidéo, jeux vidéo et autres images.

La liste de thématiques :

Les thématiques sont librement choisies par les professeurs dans la liste suivante, qu'ils peuvent éventuellement compléter. Cette liste est répartie en quatre champs :

1. Champ anthropologique :

- « Arts, réalités, imaginaires » : l'art et le réel ; l'art et le vrai ; l'art et l'imaginaire
- « Arts et sacré » : l'art et les grands récits ; l'art et le divin ; l'art et les croyances
- « Arts, sociétés, cultures » : l'art et l'appartenance ; l'art et les identités culturelles ; l'art et les autres
- « Arts, corps, expressions » : le corps, présentation : le corps et l'expression créatrice ; le corps, l'âme et la vie

2. Champ historique et social :

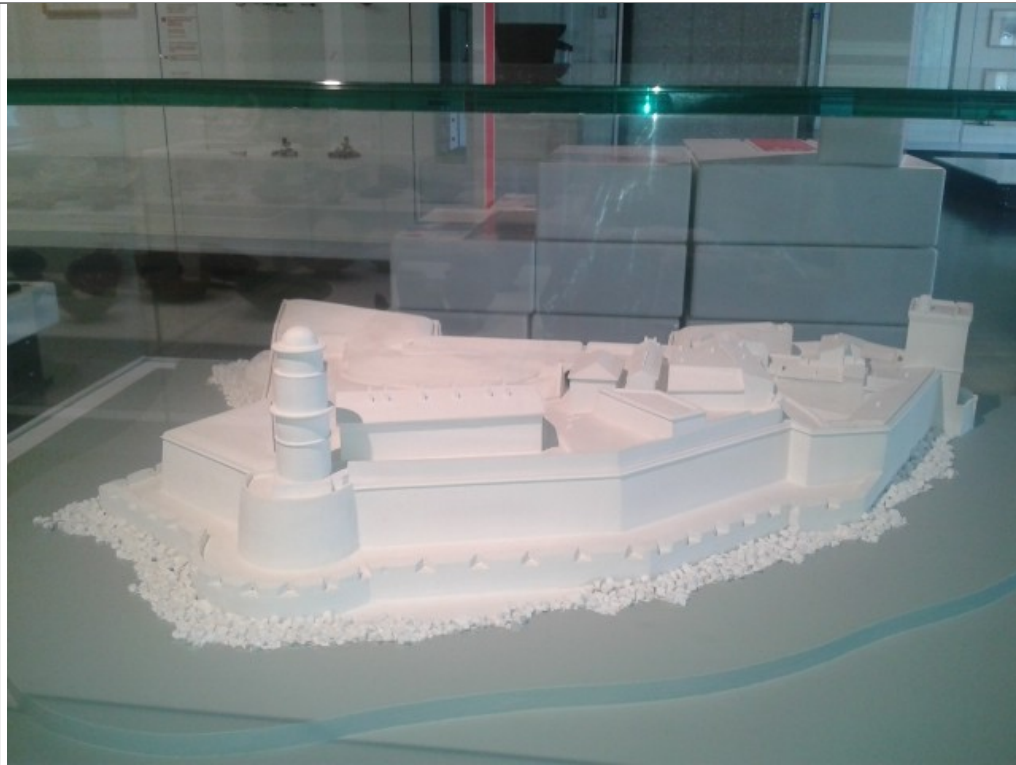
- « Arts et économie » : l'art et le marché ; l'artiste et la société ; l'art et ses discours
- « Arts et idéologies » : l'art et les formes d'expression du pouvoir ; l'art et les stratégies de domination du pouvoir : l'art régalien ; l'art et la contestation sociale et culturelle
- « Arts, mémoires, témoignages, engagements » : l'art et l'histoire ; l'art et la commémoration ; l'art et la violence

3. Champ technique :

- « Arts, contraintes, réalisations » : l'art et la contrainte ; l'art et les étapes de la création ; l'art et l'échec
- « Arts, sciences et techniques » : l'art et les innovations scientifiques et techniques du passé ou actuelles ; l'art et la démarche scientifique et/ou technique ; l'art et son discours sur les sciences et techniques
- « Arts, informations, communications » : L'art, l'information et la communication : concepts ; l'art et l'utilisation des techniques d'information et de communication ; l'art et ses fonctions : émouvoir, exprimer, plaire, enseigner

4. Champ esthétique :

- « Arts, artistes, critiques, publics » : L'art, la critique et l'autocritique ; l'art, l'artiste et le public ; l'art et ses lieux d'exposition et de diffusion
- « Arts, goût, esthétiques » : L'art, jugements et approches ; l'art et ses classifications ; l'art et ses codes
- « Arts, théories et pratiques » : L'art, la doctrine et sa mise en pratique ; l'art et ses conventions ; l'art et les pratiques sociales



Maquette du fort Saint Jean », Atelier du Patrimoine de la Ville de Marseille, © photo W. Govaert